

Date de dépôt : 16 décembre 2009

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys : Université
de Genève: les étudiants sont-ils fichés?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 4 décembre 2009, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

A la suite de la publication par M. Windisch, le 15 mai 2009, d'une tribune sur un blog, intitulée "Notre ennemi: le socialisme de la démagogie et des bas instincts" (cf. annexe), j'avais déposé une interpellation écrite IUE 797 intitulée "M. Uli Windisch ne met-il pas en péril la réputation de qualité de l'enseignement universitaire genevois ?" à laquelle le Conseil d'Etat a répondu le 26 août dernier.

De son côté, M. Uli Windisch, manifestement courroucé par le contenu de mon interpellation, a envoyé sur papier à en-tête du Département de sociologie de l'Université de Genève, un courrier au Grand Conseil dont la lecture a été demandée par les députés de l'UDC en septembre dernier.

A la lecture de cette lettre également ci-annexée, dont on laissera évidemment la responsabilité des propos à son seul auteur, une grave question se pose.

En effet, M. Windisch affirme au sujet de la formation en journalisme qu'il a mise sur pied à l'Université de Genève : "... et aujourd'hui des étudiants en nombre, de gauche également !, se battent et font même des recours car nous ne pouvons pas tous les accepter".

Etant personnellement incapable de connaître les orientations politiques de mes concitoyens sans avoir eu l'occasion d'en parler avec eux, l'affirmation selon laquelle certains étudiants "sont de gauche également" laisse penser que, soit l'affirmation repose sur les compétences d'analyse sociologique visuelle de l'éminent sociologue genevois, soit sur des pratiques

nouvelles au sein de l'Université de Genève fichant les opinions politiques des étudiant-e-s.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il, en conséquence, nous dire comment l'opinion politique des étudiants de l'Université de Genève peut être connue, et, plus précisément, si les étudiant-e-s sont fichés selon leurs opinions politiques ?

- Annexes :
- courrier de M. Windisch adressé à notre Grand Conseil le 14 septembre dernier;
- copie de la tribune de M. Windisch publiée sur un blog le 15 mai 2009 et intitulée *"Notre ennemi: le socialisme de la démagogie et des bas instincts"*

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

L'Université de Genève dispose d'une base de données des étudiants ne contenant des informations que sur leur état civil (par exemple : sexe, âge, nationalité, langue maternelle), leur adresse, les études envisagées à l'Université de Genève, les diplômes obtenus, et les éventuelles études universitaires antérieures.

Par ailleurs, le recueil et le traitement informatique de ces données ont été autorisés par le Conseil d'Etat conformément aux dispositions prévues par la loi sur les informations traitées automatiquement par ordinateur, du 17 décembre 1981 (LITAO).

Les opinions politiques des étudiants ne sont nullement répertoriées.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP